




NOUS JOINDRE

www.fairgreen-acres.com

fairgreenacres@fairgreen-acres.com

alain.lavigne@fairgreen-acres.com

 Fairgreen Acres

CONTENEUR A VOTRE DISPOSITION!

Un conteneur spécial a été mis à votre disposition au Centre communautaire pour le long week-end des 18, 19 et 20 mai pour vous permettre de jeter vos déchets de toute sorte et de grande dimension.

Comme vous le savez, seuls les bacs noirs officiels de la ville de Longueuil sont tolérés dans les entrées véhiculaires et doivent être à proximité de la porte de garage.

RAPPELS:

- Il est interdit de déposer des meubles ou autres débris sur les aires de la copropriété en dehors des jours de ramassage ou dans le conteneur.
- Ne pas oublier que les bacs bleus officiels de la ville de Longueuil NE SONT PAS TOLÉRÉS à l'extérieur. Ils doivent être rangés dans les garages.

TERRE

Il y a de la terre à votre disposition dans le stationnement du Centre communautaire, si vous en avez besoin.

ÉGOUT

Il est important de ne pas verser des produits toxiques dans les drains

du garage et les drains extérieurs.
Exemple: peinture, gaz, huile, etc.

PISCINE

La piscine ouvrira ses portes du 22 juin au 2 septembre 2019.

Encore cette année, nous pourrons offrir des cours de natation à 30\$ par enfant pour la saison.

Bonne baignade !



ATTENTION A VOS CHIENS !

Comme chaque année, il est important pour nous de vous rappeler les règlements principaux concernant les animaux. Premièrement, les excréments de doivent être ramassés et jetés proprement. Deuxièmement, les chiens doivent être, en tout temps, attachés par une laisse lorsqu'ils sont à l'extérieur.

PATIO

Il est **obligatoire** d'utiliser les couleurs de Fairgreen Acres pour vos patios. Vous pouvez acheter la teinture aux couleurs réglementaires à un prix subventionné par le syndicat. À vous

d'en profiter ! Adressez-vous au gérant 514-258-5200.

** Il est de la responsabilité de chacun de maintenir son patio en bon état. **

TRAVAUX ET AUTORISATION

Message spécialement adressé aux nouveaux arrivants ! Les travaux suivants nécessitent une approbation préalable du conseil d'administration : pose d'un climatiseur, remplacement de portes et fenêtres, rénovations majeures intérieures, construction d'un patio et aménagement d'une plate-bande. **Merci de contacter le gérant et de remplir les formulaires appropriés avant de commencer les travaux.**



LE CABLE

Dû à la nouvelle technologie, le câble de Fairgreen est de plus en plus désuet.

Nous avons perdu 9 autres postes de télévision : canal 20 (TLC), canal 21 (ASN), canal 26 (TV5), canal 34 (Teletoon anglais), canal 43 (Historia), canal 5 (ARTV), canal 46 (Évasion), canal 53 (A&E TV) et canal 57 (FOOD).

Bon été à tous !